

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2013  
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOU Michel, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55  
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00  
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50  
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis  
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel  
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

### ABSENT :

M. MAURRAS Franck

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux au programme d'actions 2013 - Etude de conditions favorables à l'émergence d'Infolab (dispositif d'innovation) - Convention / Décision / Autorisation**

Madame DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

### **Présentation de la Fing**

La Fing a été fondée le 30 décembre 1999. Elle développe, dans l'intérêt de la collectivité et de la science, une coopération interdisciplinaire étroite entre chercheurs de nombreuses disciplines (Sciences humaines et sociales, STIC), acteurs publics, privés et associatifs pour l'anticipation et l'appropriation des transformations portées par l'Internet d'aujourd'hui et de demain.

La Fing a pour buts principaux :

- d'explorer le potentiel transformateur des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les réponses nouvelles qu'elles permettent d'imaginer aux besoins collectifs de la société,
- d'aider les acteurs sociaux, institutionnels, économiques et le grand public à comprendre et s'approprier les nouvelles technologies, à en anticiper et en débattre les conséquences,
- de créer les conditions dans lesquelles ces technologies peuvent contribuer à augmenter la capacité innovatrice du tissu économique, des institutions et de toute la société,
- de développer les moyens scientifiques, technologiques, logistiques, méthodologiques et sociaux existants ou à venir.

Ainsi la Fing aide les grandes entreprises et les start-up, les territoires et les décideurs politiques, les chercheurs, les créateurs, les innovateurs sociaux... à anticiper les opportunités et les défis associés aux technologies numériques, à leurs usages et au système d'innovation qui les accompagne.

Cela se traduit par 4 approches complémentaires :

- Une prospective opérationnelle :

Avec “Questions Numériques”, la Fing anime un processus continu et collectif qui vise à identifier les défis numériques qui marqueront les années à venir. Lue par plus de 150 000 personnes, sa publication Internet Actu repère les signaux faibles et les tendances lourdes dans les technologies, les usages et les systèmes d’innovation.

- L’exploration innovante :

Les “ expéditions ” de la Fing explorent des nouveaux “ territoires d’innovation” et en dégagent des pistes nouvelles et actionnables, ainsi que des projets collectifs. Sur des thèmes aussi divers que la mobilité, l’habitat, la ville, le vieillissement, l’identité, la confiance..., les travaux nourrissent les stratégies d’entreprises et les choix publics.

- Les dispositifs d’innovation :

La Fing conçoit, soutient, fédère des dispositifs qui facilitent l’expérimentation. En s’engageant sur le partage des données publiques, sur la restitution des données personnelles aux individus, ou encore sur l’émergence en France de “ FabLabs ”, la Fing agit concrètement en faveur d’une innovation plus ouverte et partagée.

- Les projets innovants :

La Fing valorise et met en réseau des projets innovants et ceux qui les portent au travers du Carrefour des Possibles.

### **La collaboration entre la Fing et la Cub dans le cadre de la libération des données publiques**

En 2010, dans le cadre de son programme de développement de libération des données publiques, la Fing a bénéficié du soutien de la Communauté urbaine de Bordeaux (délibération 2010/0568, 24 septembre 2010) à hauteur de 54.000€. Cette collaboration a notamment permis de mener sur le territoire communautaire, en partenariat avec les acteurs locaux comme le Conseil Régional d’Aquitaine et l’Agence régionale pour le numérique AEC, diverses animations de sensibilisation des acteurs locaux sur les possibilités offertes par les démarches d’ouverture des données publiques.

Depuis, la Cub a poursuivi son engagement dans la démarche d’ouverture de ses données publiques :

- d’abord de manière expérimentale (Délibération 2011/0302 du 29 avril 2011 sur les Modalités d’ouverture des données publiques de la Communauté urbaine de Bordeaux durant la phase d’expérimentation),
- puis de manière pérenne (Délibération 2013/0053 du 18 janvier 2013 : ouverture des données communautaires - bilan de l’expérimentation réalisée et perspective),
- et en engageant outre l’ouverture de ses données des actions d’animation pour inciter les acteurs territoriaux à se saisir de cette matière première (Délibération 2013/0120 du 1<sup>er</sup> Mars 2013 : appel à projets - Valorisation des données publiques).

La Fing, de son côté, a poursuivi ses travaux sur le sujet, en particulier pour développer la démocratisation des données publiques : en effet, l'enjeu du partage des données publiques est de développer une "culture de la donnée" au service des entreprises, associations et citoyens du territoire.

Ainsi, dans le cadre des dispositifs d'innovation mis en place en 2013, la Fing a conçu un programme spécifique, Infolab, visant à promouvoir les formes de médiations autour des données, que celles-ci soient publiques ou personnelles.

### **Le programme Infolab**

L'objectif de ce programme, se déployant au plan national sur plusieurs territoires pilotes, est d'identifier l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en place d'un lieu, réel ou virtuel, dédié au développement de la culture de la donnée, afin de favoriser la ré-utilisation des données par le plus grand nombre.

Les expérimentations menées dans le cadre de ce programme devront permettre de faire un ou plusieurs prototypes de lieux ouverts et accessibles au plus grand nombre ou à une catégorie d'acteurs. Les utilisateurs de ces lieux auront à disposition les outils nécessaires pour mener à bien leurs projets ou faciliter les avancées de projets existants, à partir des données. Les lieux physiques se placeront clairement dans la perspective des FabLabs permettant l'émergence d'innovation ouverte et de co-création.

Au niveau national, le programme prévoit un minimum de trois rencontres annuelles d'une centaine d'acteurs qui travaillent sur diverses formes de médiation de la donnée (médiations scientifiques, médiations participatives...), sur chacun des territoires pilotes (Paris, Marseille, Bordeaux).

Au niveau local, sur chacun de ces territoires pilotes, sont mis en place un inventaire partagé des outils qui permettent la médiation de la donnée et une cartographie partagée des différents savoirs à acquérir pour être autonome dans la manipulation de la donnée.

Des thématiques spécifiques sont explorées localement :

- le tissu local via les espaces publics numériques pour la Région PACA,
- la démocratie locale pour Paris et la Région Île de France,
- l'empreinte écologique pour la métropole bordelaise et la Gironde.

Il est ainsi proposé que la Communauté urbaine de Bordeaux apporte son soutien au programme Infolab de la Fing, aux côtés du Conseil Général de Gironde, afin de pouvoir faire avancer le territoire dans la démarche d'appropriation des données publiques libérées par les acteurs publics.

En termes opérationnels, il est envisagé que le programme se traduise par les actions suivantes :

- organisation de trois ateliers de travail avec des associations et acteurs têtes de réseau en local sur le sujet de la médiation, avec pour objectif d'aboutir à des

préconisations de mise en place d'outils numériques produisant de la donnée (éventuellement libérable) pour améliorer les axes de travail de ces acteurs,

- une grande diversité d'acteurs sera réunie à l'occasion de ces ateliers : les Espaces Publics numériques, les bibliothèques et médiathèques, les collèges et les établissements post-bacs, les maisons des associations et plusieurs de leurs membres, les figures locales, les entreprises "citoyennes", les associations et entreprises travaillant autour de la donnée ou de la participation citoyenne... Ainsi, des acteurs comme Médiacités, Cap Sciences, l'IJBA, Les petits débrouillards ou Open Street Map pourraient participer,
- afin d'ancrer le sujet localement, il est proposé que ces ateliers se déroulent sur les communes de Bourg sur Gironde et de Cenon.

Le programme Infolab aboutira également à la production de livrables construits avec les territoires pilotes :

- un cahier des charges de l'Infolab : missions, publics, actions, outils, méthodes, formats, gouvernance, fonctionnement, financement, accompagnement à la programmation d'Infolabs locaux,
- des fiches et guides pratiques des médiations autour des données : techniques, outils, méthodologies, projets...
- des actions de sensibilisation à l'enjeu de la "culture de la donnée"

### **Plan de financement du programme Infolab**

Le budget prévisionnel global du programme Infolab de la Fing, qui se déroulera sur la période 2013/2014 est de 168 200 € TTC.

La Communauté urbaine de Bordeaux est ainsi sollicitée pour un montant de 20.000 € TTC répartis sur 2013 et 2014.

<b>DÉPENSES (en k€ TTC)</b>				<b>RECETTES (en k€ TTC)</b>			
	2013	2014	Total		2013	2014	Total
Achats	34	25	59	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>101,9</b>	<b>42,5</b>	<b>144,4</b>
Autres services extérieurs	14	8	22	Dont :			
				Fonds Européens	21		21
				Homer	21		21
Charge de personnel	64,5	18,5	83	État	12,4		12,4
				Etatlab	12,4		12,4
Charges indirectes	3,2	1	4,2	Régions	22,5	22,5	45
				PACA	22,5	22,5	45
				Départements	10	10	20
				CG33	10	10	20
				Communautés urbaines et communes	36	10	46
				Dont - CUB	10	10	20
				Ville de Paris	12		12
				Rennes	14		14
				<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>13,8</b>	<b>10</b>	<b>23,8</b>
				Cotisations/Autofinancement	13,8	10	23,8
<b>Totaux</b>	<b>115,7</b>	<b>52,5</b>	<b>168,2</b>		<b>115,7</b>	<b>52,5</b>	<b>168,2</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le programme Infolab de la Fing s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement numérique de la Cub à travers la démocratisation de l'accès à la donnée qu'il vise,

## DECIDE

**Article 1 :** La Communauté urbaine de Bordeaux accordera une participation financière au Programme Infolab de la Fing, pour un montant maximal de 20 000 € TTC pour la période 2013/2014, dont une subvention de 10 000 € TTC pour l'année 2013.

**Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention pluriannuelle 2013/2014 avec la Fing, ci-annexée, précisant les modalités d'octroi de la subvention communautaire pour les années 2013 et 2014. Pour l'année 2014, le montant sera confirmé par une nouvelle délibération sous réserve de vote de budget.

**Article 3 :** Les dépenses résultant de la présente convention seront imputées au budget principal, Chap 67, Art 6745, fonction 8162, CRB BE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
15 OCTOBRE 2013

PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2013

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS